

*Présents : C. BONNAT, A. CAILLOT, V. FRICONNET, R. DANIEL, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN P. MEYNARD, M.L.ANDRIEUX, M.L.JACQUEMENT, M. AUBRUN, Y.CHERBEIX, A. DANIEL,, R. GUINEBERT, G. JACQUEMENT*

*Excusée : L.LAVAUD (procuration donnée à M.L.ANDRIEUX)*

*Secrétaire de séance : E. ROULAUD*

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 19 h 30

### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 13/10/2020**

Aucune remarque du Conseil, le compte rendu est approuvé.

### **2) Hommage à Samuel Paty demandé par l'Association des Maires de France**

A la demande l'AMF, un hommage est rendu à Samuel Paty pour défendre la laïcité et la liberté.

### **3) Implantation d'une antenne relais sur le château d'eau désaffecté Route des Vergnes : signature d'une convention avec FREE MOBILE**

FREE MOBILE souhaite implanter une antenne relais sur le château d'eau qui n'est plus utilisé.

L'opérateur propose un loyer annuel d'un montant de 4 000 € sur une durée de 12 ans.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour signer la convention avec Free Mobile.

### **4) Revalorisation de certaines taxes funéraires**

Le Maire fait remarquer au Conseil que les prix facturés pour certaines opérations funéraires sont très en dessous du coût réel des travaux.

Il propose donc de revaloriser les opérations en question, à compter du 1er janvier prochain.

Les nouveaux tarifs applicables au 1er janvier 2021, seraient donc les suivants :

- ouverture ou fermeture de caveaux : 100,00 € ;
- ouverture et fermeture de caveaux : 200,00 € ;
- ouverture et fermeture de pierres tombales : 300,00 € ;
- creusement tombe : 300,00 € ;
- creusement pour ouverture caveaux : - profondeur inférieure à 1m : 95,00 €  
- profondeur supérieure à 1m : 200,00 € ;
- inhumation dans la terre : 300,00 €

Les autres tarifs resteraient inchangés.

Vote du Conseil : - contre : 0 - abstentions : 0 - pour : 15

### **5) Signature d'une convention de mise à disposition de la Salle Polyvalente à « La Vie Familiale » pendant les travaux de réhabilitation de ses équipements,**

Ceci concerne la cuisine de la salle polyvalente seulement.

Le prêt de la cuisine débiterait au mois de mai 2021 pour une durée de 6 mois.

Les membres du Conseil attirent l'attention du Maire sur le fait que ce prêt pourrait empêcher l'éventuelle location de la salle si les mesures sanitaires en vigueur sont levées durant cette période.

La proposition de convention soumise aux membres du Conseil, est un document de travail, qui pourra faire l'objet de modifications.

Ce sujet sera donc rediscuté, lors d'un prochain Conseil Municipal, lorsque chacun aura réfléchi à la question.

### **6) Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement/2019**

Ce service concerne 162 abonnés pour une consom totale d'eau de 7 559 m<sup>3</sup> et une redevance de 1,33 €/m<sup>3</sup>.

Le Conseil approuve le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement pour l'année 2019.

### **7) Participation de la Commune à la demande de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine, au projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) et désignation d'un élu référent**

Désignation d'un élu référent : Yannick Cherbeix est désigné comme référent.

### **8) Participation des élus aux journées de formation dispensées à LA CHAPELLE ou à PENSOL : contrat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et risques du contrat**

N'ayant pas suffisamment d'éléments, le Conseil demande à avoir un complément d'information sur la teneur du programme et le coût de cette formation.

### **9) Proposition de scan en 3 D des bâtiments communaux**

Eric Roulaud expose la proposition d'un conseiller municipal de Bussière-Galant de réaliser des scans 3D des bâtiments communaux.

La Commission Communication se réunira pour analyser l'intérêt d'une telle prestation pour la commune. Ce sujet sera discuté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### **10) Annulation ou pas des loyers du Salon de Coiffure et du Bar-Restaurant fermés pendant la 2<sup>ème</sup> période de confinement, dans l'attente des directives gouvernementales**

Le Maire informe le Conseil de la demande qu'il a fait pour obtenir les exercices comptables du Bar-Restaurant et du Salon de Coiffure .

Il faut noter qu'une enveloppe de 80 000 € d'aide financière était mise à disposition par la Communauté de Communes pour les commerçants du territoire.

Aucun commerce de Dournazac n'a déposé de dossier d'aide.

Les deux commerces concernés seront relancés à ce sujet.

Une décision concernant l'annulation des loyers sera discutée lors d'un Conseil ultérieur, lorsque la situation sera éclaircie.

### **11) Distribution des colis de Noël aux personnes âgées**

Alain Caillot expose le déroulement de la distribution des colis 2020.

Sont concernées :

- 103 personnes seules de plus de 70 ans,
- 42 couples de plus de 70 ans,
- quelques personnes en Maisons de Retraite.

Compte tenu de la situation sanitaire, les colis seront distribués par les conseillers municipaux avec comme consigne de ne pas rentrer au domicile des personnes et d'appliquer le protocole sanitaire en vigueur (masque et utilisation de gel hydroalcoolique).

### **12) Don de terrains à la Commune**

Messieurs CHAULET Daniel et Sébastien et Madame Marie-Claude FREDON veuve ROYER, propriétaires de deux terrains d'une superficie totale de 2 871 m<sup>2</sup>, situés à l'arrière de l'atelier de menuiserie de Jean-Pierre FREDON, ont proposé d'en faire don à la Commune, avec prise en charge des frais notariés par la Commune.

Cette proposition est soumise au vote : - contre : 0 abstentions : 0 - pour : 15

Ce don est accepté à l'unanimité et le Conseil tient à remercier les propriétaires.

Signature du tableau de présence à la séance du Conseil du 13 octobre 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire,



C. BONNAT